

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 7 (1910)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

SEPTIÈME ANNÉE

N° 5.

MAI 1910

Communication de l'Etablissement fédéral d'industrie et de bactériologie Liebefeld-Berne.

Pour étudier la question de savoir si la forme contagieuse de la dysenterie des abeilles, décrite ailleurs sous le nom de maladie de Nosema⁽¹⁾, se rencontre aussi dans notre pays, nous avons besoin de certains matériaux provenant de ruches malades ; nous prions donc tous les apiculteurs qui découvrent dans leurs ruches des symptômes de dysenterie de nous envoyer, pour nos recherches microscopiques, des coupures de cartons qui ont séjourné pendant l'hiver sous les cadres, des morceaux de bois salis d'excréments, des abeilles malades, etc. De courtes notices accompagnant ces objets seront les bienvenues.

Le Directeur,
Prof.-Dr R. BURRI.

MAI

Le mois de mars, favorable aux apiculteurs, qui ont pu vaquer aux travaux de campagne sans grandes interruptions, a été moins propice à nos abeilles, qui n'ont guère pu faire beaucoup de sorties. L'apport du pollen a été insignifiant et la ponte n'a pas fait grande avance. Cela n'a pas changé pendant la première moitié d'avril ; toujours des nuits froides ; celles du 31 mars et du 1^{er} avril avec 7° et 5° au-dessous de 0 figurent même parmi les plus froides de cet hiver et elles ont fait grand tort surtout aux ruches qui, n'étant pas fortes, avaient déjà passablement de couvain. Une partie a dû être abandonnée et dès ce moment la ponte a été arrêtée. A l'heure qu'il est (16 avril), on voit en effet très peu de couvain operculé dans les ruches.

(¹) Voir page 48 du *Bulletin*.

C'est le 14 avril, par une température de 20° C. à l'ombre, que nous avons vu pour la première fois une cueillette de pollen considérable ; ce sont le peuplier et le lamier pourpre qui ont chez nous fourni cette aubaine. Si ce temps chaud se maintient, cerisier, poirier et autres arbres fruitiers vont suivre ; ils promettent tous une riche floraison et nos butineuses se verront alors transportées dans un vrai pays de cocagne ; mais — le soleil est le grand maître !

Nous nous approchons du temps où l'apiculteur a le plus à faire ; mais c'est aussi le moment le plus beau de l'année : quand toute la campagne n'est qu'un riche tapis de fleurs, que nos travailleuses, du matin au soir, ramassent des trésors avec une hâte fiévreuse, quand les celliers se remplissent comme par enchantement, et qu'à l'apogée du bonheur les essaims sortent en joyeuses équipées pour fonder de nouvelles cités, quel est l'apiculteur dont le cœur ne bat pas plus fort, et qui ne serait pas dans la jubilation ! Oui ! il est beau, le mois de mai, quand la pluie et le froid ne mettent pas leur veto. Il n'arrive malheureusement que trop souvent que des abeilles, confinées dans leurs ruches à cause du mauvais temps, meurent de faim, tandis que prés et champs sont de vrais jardins fleuris. C'est dans ces moments que la vigilance du maître est nécessaire et il ne s'agit alors pas de lésiner avec la nourriture.

Apiculteurs débutants, avez-vous, comme la prudence l'exige, préparé des caisses pour les essaims que vous désirez tant ? Avez-vous tendu vos feuilles gaufrées dans les cadres pour faciliter les abeilles dans leurs nouvelles bâtisses ? Vos hausses sont-elles garnies de beaux rayons, prêtes à être mises sur les ruches et les sections sont-elles convenablement amorcées ? Avez-vous une bonne provision de bois pourri, sec, ou de rouleaux de papier, pour vos enfumoirs ? Y a-t-il dans votre rucher un panier vide ou une caisse convenable pour ramasser un essaim ? Faites-vous partie d'une société d'apiculture et êtes-vous assurés contre les accidents produits par les piqûres ? Sinon, dépêchez-vous de le faire, c'est maintenant le bon moment.

Le meilleur élevage de reines se fait un peu avant et pendant la grande récolte ; non seulement on a moins de peine (les abeilles sont plus douces, le pillage est moins à craindre), mais on obtient aussi un résultat supérieur (la tendance des ruches va naturellement à la reproduction). Profitons donc de nos souches hors ligne pour faire au moment propice un bon élevage sélectionné et n'attendons pas jusqu'à ce que ce soit trop tard.

Les hausses doivent être mises aussitôt que les abeilles blanchissent les rayons à leur partie supérieure. N'oublions pas de les

entourer chaudement, surtout les premières ; en mai, nous avons souvent encore des nuits froides ; alors les abeilles, ayant besoin de chaleur, se retirent de tout endroit non protégé. Comme il y aura toujours dans un rucher des colonies en retard, qui n'ont guère besoin de beaucoup de place pour déposer le miel, on profitera de ces souches pour renforcer les essaims artificiels ou même naturels. Les premiers essaims sont rarement très forts ; on les secondera puissamment en leur donnant de beaux rayons bâtis ou des feuilles gaufrées.

Puisse cette année être pour nous tous une année d'abondance.

Ulr. GUBLER.

CONVENTION NATIONALE DES APICULTEURS AMÉRICAINS

Suite et fin.

Sur l'emploi de la cire gaufrée en feuilles à la récolte de l'essaim, on discute la meilleure manière de la renforcer par l'usage de fil de fer galvanisé. On sait qu'il arrive souvent que le poids de l'essaim, sur des feuilles attachées artificiellement, non encore renforcées et dont les cellules n'ont pas été allongées à leur profondeur normale, les force à se rompre ou à s'allonger hors de leurs proportions naturelles. Aux Etats-Unis on emploie la cire gaufrée en feuilles beaucoup plus minces et par conséquent moins coûteuses qu'en Europe. On s'est servi de fils de fer horizontaux ou perpendiculaires, mais rarement des deux systèmes combinés. M. Southworth de l'Iowa décrit une méthode très simple, qui consiste à placer deux ou trois fils de fer horizontaux, à peu de distance les uns des autres, plutôt vers la partie supérieure du cadre, puis à les tendre et les renforcer en déployant un autre fil de fer qui les relie perpendiculairement les uns aux autres au centre du cadre et à la barre supérieure. Le système dont il fournit des échantillons donne rigidité et solidité et la méthode est si simple que la description ci-dessus suffira à expliquer sa démonstration.

Une innovation dont j'avais déjà vu quelques descriptions, mais que je n'avais point vue en pratique, c'est le grillage en fil de fer au lieu de tôle perforée, pour empêcher les reines de monter dans les hausses à sections pour miel en rayons de choix. Quand on veut produire du miel en rayons irréprochables, il faut à tout prix empêcher la reine d'y pondre. Ceux qui connaissent nos méthodes savent que nous n'avons jamais approuvé l'emploi de la tôle perforée, pour cet usage, parce qu'elle gêne les ouvrières dans leurs travaux et pour

la ventilation et l'assainissement de la ruche. Mais le grillage en fil de fer, que je vis en pratique à ce congrès, me convainquit qu'on pouvait surmonter une partie des défauts de la tôle perforée par ce nouvel appareil. Il faut dire cependant que le danger d'écartement de ces fils de fer, de manière à permettre le passage accidentel de la reine, est très apparent. La tôle perforée de dimensions précises ne laisse jamais passer de reines. Ce n'est que dans des cas extraordinaires, avec des reines très petites de corselet, que cet accident est arrivé. Le fil de fer en grillage, maintenu à l'écartement par un autre fil tous les dix ou douze centimètres, donnera de temps en temps passage à la reine ou aux bourdons, par une défectuosité accidentelle, mais il permettra une bien plus grande liberté d'action et de ventilation, sera moins promptement englué par la propolis et conséquemment offrira un service bien supérieur à celui de la tôle perforée. Il vaut la peine d'être mis à l'essai chez les apiculteurs producteurs de miel en rayons qui désirent du miel surfin exempt de défauts. La ponte de la reine dans les hausses ne peut être tolérée que pour la production du miel extrait. Il vaudrait mieux l'empêcher en tout temps, mais quand il s'agit de sections à vendre, l'élevage de quelques cellules de couvain détruit la beauté du produit, surtout si à ce défaut s'ajoute la présence de quelques cellules remplies de pollen, résultat inévitable de la présence des larves dans la hausse.

Il serait trop long de mentionner tous les sujets discutés pendant les deux jours de réunion, mais aucune question ne passionna l'assemblée plus que celle de la loque. L'Iowa a tout dernièrement passé une loi sur ce fléau, comme une vingtaine d'autres Etats l'ont déjà fait, mais par une inadvertance inexplicable on ne vota point de fonds pour sa mise en vigueur. La réunion nationale en ce lieu donnait donc de bonnes raisons pour agir et obtenir que l'Etat remplît la lacune.

Pourquoi la loque est-elle mentionnée partout plus fréquemment qu'il y a trente ou quarante ans? Serait-ce qu'elle est plus fréquente? Peut être, car on transporte les abeilles bien plus fréquemment que jadis. Mais n'est-ce pas surtout parce qu'on prend beaucoup plus soin des ruchers qu'au siècle qui nous a précédés? L'augmentation du nombre des ruches et la production plus grande de miel dans chaque pays y contribue peut-être aussi. Aujourd'hui l'apiculture est devenue une source de production importante et les esprits sont éveillés. Au point où nous en sommes, il me semble qu'avant peu ce fléau se trouvera circonscrit et aboli dans les pays civilisés. A ceux qui en douteraient, je rappellerai que le fléau qui jadis détruisait des villes entières, la peste bubonique, est actuellement confiné aux

pays asiatiques ou africains dans lesquels il est impossible d'obtenir une sanitation raisonnable.

Depuis longtemps déjà on a décrit ce fléau, on en connaît le germe, on sait comment le combattre. Les savants, tous les jours, nous indiquent de nouvelles ressources pour éviter la contagion.

Si nous en sommes arrivés à ne craindre aucunement, parmi les humains, un fléau qui, il y a 190 ans, détruisit la moitié des habitants de Marseille, treize mille habitants sur vingt mille à Toulon, et cinquante ans plus tard anéantit presque entièrement la population de Moscou ; pourquoi n'arriverions-nous pas à détruire la loque chez nos abeilles ? Ce n'est qu'une question d'étude et d'un peu de temps et de travail, avec beaucoup de persévérance. Quel progrès n'avons-nous pas déjà faits sur les conditions qui prévalaient au milieu du siècle dernier quand les ruches à rayons fixes étaient à peu près les seules en usage ? Selon un écrivain du temps, on reconnaissait l'existence de la loque, « par le ralentissement sensible de l'activité des abeilles et par l'odeur désagréable qu'exhalent les ruches ». Aujourd'hui, grâce au progrès, nous pouvons découvrir la maladie dès son début et y porter remède. Avec de l'énergie, nous la verrons disparaître entièrement de nos contrées, comme la peste bubonique qui décimait nos ancêtres.

Avant la clôture des séances, un artiste s'offrit comme tous les ans, à photographier le groupe apicole. Malgré le départ prématuré d'un certain nombre de confrères, on réunit encore cent trente personnes sous le péristyle de l'Hôtel de Ville, après quoi on se sépara en se promettant de se revoir l'année suivante si le lieu de réunion n'est pas trop éloigné. Ceci dépend de la décision du comité exécutif, qui doit choisir entre des lieux bien différents et par conséquent désappointer bien des gens.

C.-P. DADANT.

P.-S. — Je reçois à l'instant le numéro de février du *Bulletin* et je remarque l'arrêté du Conseil fédéral concernant la loque. Les apiculteurs suisses doivent se féliciter d'avoir obtenu ce règlement. Si nous avons ici, comme chez vous, des lois fédérales, nous aurions depuis longtemps pris des mesures fédérales contre la loque. Mais nos Etats-Unis ont jusqu'à présent réservé à chaque Etat le droit de faire ses propres lois, de sorte que, même pour les poids et mesures, il y a des différences regrettables, d'un Etat à un autre. Cela nous force à reconnaître, malgré nos tendances chauvinistes, que la plus vieille république du monde, la Suisse, est aussi la plus avancée dans la direction du progrès humain, et donne l'exemple au monde entier.

ENCORE LA GÉNÉRATION SPONTANÉE

Il est curieux et attristant de constater combien l'espèce humaine est réfractaire au progrès ; elle accepte, comme vraies, les légendes les plus absurdes parce qu'elles lui sont présentées par des personnes passant pour instruites, ou bien encore, qui sont propagées par des écrits où elles ont été accueillies, bien qu'elles ne méritent aucune créance. Une fois en circulation, ces erreurs font tache d'huile, elles ont la vie dure : il est presque impossible de les détruire, et sont agréées avec d'autant plus d'empressement qu'elles viennent confirmer la croyance populaire, aider au laisser-aller, à la négligence et à l'ignorance de quelques-uns.

Je signalais ici même, l'an dernier, un cas de loque attribué, par l'apiculteur, à la génération spontanée et provenant tout simplement de la contamination par un essaim acheté à l'étranger. Je voudrais relater aujourd'hui un cas à peu près semblable, certain que la plus grande publicité donnée à ces faits contribuera à combattre et à détruire la fable de la génération spontanée.

La croyance en ce mode de naissance d'animalcules utiles ou nuisibles, sortant du néant, a régné pendant longtemps, les anciens moyens scientifiques d'investigation ne permettant pas de connaître les infiniment petits. Ce n'est guère que depuis une cinquantaine d'années que cette absurdité a été réduite à sa juste valeur par les grandes découvertes de l'illustre Pasteur et de ses éminents collaborateurs.

Il faudrait, pour être complet, pouvoir citer tous les essais infructueux de ces savants pour faire sortir la vie de la matière inerte. Ce serait un sûr moyen de détruire à tout jamais, dans l'esprit de ceux qui ne veulent pas se rendre à l'évidence, un parti pris qui les rend ridicules et qui est parfois cause de recul, de fâcheuses mésaventures, comme nous allons le voir. La chose n'est pas possible ici ; mais à ceux qui voudront être mieux renseignés, ou qui voudront se convaincre que la génération spontanée n'existe pas, n'a jamais existé et n'existera jamais, je recommande vivement la lecture d'un intéressant et savant travail de M. J.-M. Paryame, intitulé *les Origines de la vie*. Ils ne regretteront pas leur temps.

Le nouveau cas de *génération spontanée* dont je veux entretenir mes lecteurs aujourd'hui est aussi typique que le précédent et prouve combien tout ce qu'on dit et écrit est insuffisant pour éclairer les apiculteurs. Ce cas m'a été signalé et *confirmé* par deux hommes d'une culture moyenne, dont l'un passait pour un ami du progrès,

car il avait créé un rucher qui, disait-il, devait lui procurer le bien-être en peu d'années. Exactement l'histoire de la laitière et du pot au lait. Mais il y a parfois loin de la coupe aux lèvres.

Construit selon toutes les règles de l'art apicole, ce rucher admirablement situé dans une contrée très mellifère, aurait pu devenir une source de prospérité, comme le disait son propriétaire. S'il en fut autrement, la faute ne peut être imputée qu'à l'ignorance et au manque de persévérance. Pour peupler ce rucher modèle, des colonies furent achetées de différents côtés, à des apiculteurs qui, désireux de ne pas augmenter le nombre de leurs ruches à l'infini, en vendent toujours quelques unes au printemps. Ces premiers achats furent heureux ; le rucher prospéra, et rien n'était plus intéressant, les premières années de sa création, que de voir l'entrain et l'activité extraordinaires déployés par le petit peuple ailé. Il aurait seulement été à désirer que le propriétaire ait été un peu moins empressé à palper, en espèces trébuchantes et sonnantes, le paiement de ses avances et de ses peines. Il aurait fallu surtout qu'il se donnât la peine d'étudier l'histoire naturelle des abeilles ainsi que leurs besoins ; il aurait également été désirable que l'ordre, la propreté et l'exactitude aient été au nombre des qualités de notre homme, et tout aurait probablement bien marché. Puis, il se crut passé maître apiculteur parce qu'il était à la tête du plus beau rucher de la contrée.

J'avais assisté aux premiers achats. Le soin en avait été remis à un apiculteur consciencieux et entendu, qui redoutait surtout d'introduire la loque avec les ruchées qu'il acquerrait. Son commettant avait eu la main heureuse en le chargeant de ses intérêts ; malheureusement, il ne sut pas le garder à son service. D'autres acquisitions furent encore faites, et il faut croire qu'elles réussirent car, pendant plusieurs années, rien ne vint troubler la bonne marche de l'entreprise.

Un jour, ayant été prié, par le propriétaire, d'examiner quelques ruches, je le fis avec d'autant plus d'empressement que je voyais là une excellente occasion de m'instruire et qu'ayant été averti du peu d'expérience de cet apiculteur, je désirais me rendre compte de la façon dont il conduisait ses ruchées. Les premières colonies visitées, celles qui peuplaient la construction, étaient splendides et bien menées. Les suivantes, logées dans des ruches de divers systèmes, éparses dans le verger, marchaient un peu moins bien ; quelques-unes avaient trop d'espace à leur disposition, tandis que d'autres n'en avaient pas assez ; mais c'étaient là des maux auxquels il était facile de remédier, ce qui, du reste, fut fait séance tenante. Il y avait

bien des ruchées en retard, mais d'autres, par contre, étaient suffisamment développées. Nous allions terminer cette visite, enchantés, les uns et les autres quand, ouvrant une ruche qui ne témoignait pas beaucoup d'activité, mes regards tombèrent sur du couvain qui me parut suspect ; il avait toutes les apparences du couvain loqueur. En l'examinant avec plus d'attention, je vis qu'il n'y avait aucun doute à avoir. J'étais en présence d'un cas de loque très caractérisé et même déjà ancien.

Mais, après les éloges qui avaient été prodigués, fallait-il venir jeter un sceau d'eau froide sur l'enthousiasme du propriétaire ? Je m'en faisais presque un scrupule. D'autre part, il y avait autour de moi d'autres apiculteurs aux colonies desquelles il fallait aussi songer. Après m'être assuré, encore une fois, qu'aucune erreur n'était possible, je me décidai à parler. « Voilà, commençais-je, une colonie moins prospère que les autres, serait-elle malade ? — « Oh ! c'est impossible, me fut-il répondu, voyez le splendide couvain dont sont garnis les cadres ; si elle a moins d'abeilles que les autres, c'est que les insectes sont aux champs. Je suis bien certain de ne pas avoir de ruchée malade. » — « M'autorisez-vous à examiner ce couvain à fond, car il a toutes les apparences du couvain loqueur ? » — « Mais certainement, vous êtes autorisé à faire toutes les recherches qu'il vous plaira, vous ne trouverez rien de suspect chez moi. »

Hélas, il ne fallut pas de bien longues recherches pour arrêter la jactance de notre hôte ; il dut se rendre à l'évidence. La ruche était même si gravement atteinte que sa guérison devenait difficile. Aux alentours, une seconde et une troisième un peu moins malades puis d'autres encore, mais n'ayant qu'un commencement de mal ; en tout 7 ruches atteintes. Il était de toute urgence de prendre des mesures protectrices, car la contagion s'étendait rapidement.

Il aurait fallu être présent, chers lecteurs pour voir le changement de contenance de ce malheureux collègue. Un peu plus, il m'aurait accusé d'avoir moi-même contaminé les ruches où je venais de lui signaler la loque ; en tous cas, il me faisait un grief d'avoir ébruité la chose devant des voisins. Il ne comprenait pas d'où le mal pouvait provenir, car il avait examiné ces mêmes ruches peu auparavant et les avait trouvées en bon état. Il fallait donc que la maladie ait été introduite depuis quelques jours et peut-être même par l'un de nous. Désireux de venir en aide à ce malheureux, je lui fis comprendre que le mal était ancien, que dans trois ruches au moins il datait de l'été dernier, et que les autres étaient devenues malades au printemps pour avoir été dérober du miel rempli de microbes. Le mal était grave, il est vrai, mais il n'y avait pas lieu de se désespérer ; en commençant immédiatement un traitement énergique, en le

poursuivant avec persévérance et en prenant des mesures pour que les ruches encore saines ne deviennent pas malades, on pouvait encore avoir raison de cette épidémie. Les premières mesures de combat furent prises séance tenante.

Durant toute la soirée que nous passâmes ensemble, il ne fut question que des ruches loqueuses et des soins à leur donner. Mais d'où venait le mal ? La chose m'intéressait aussi. Fallait-il, ainsi que l'avancait notre malheureux ami, le faire remonter à l'arrivée des dernières colonies achetées plus de 15 mois auparavant ? Cela pouvait être, mais n'était cependant guère probable ; la maladie aurait pris plus d'extension et n'aurait pas passé inaperçue jusqu'à ce jour. Cependant je pris note des derniers fournisseurs d'abeilles que je connaissais tous. J'étais certain qu'aucun d'eux n'avait de colonies atteintes de la loque. Toutefois, voulant en avoir le cœur net, je leur fis successivement visite, mais sans parler du but que je poursuivais. Je ne parvins pas à découvrir des colonies malades chez aucun d'eux. La source du mal devait être cherchée ailleurs.

Comme je désirais vivement étendre le cercle de mes connaissances quant aux maladies des abeilles et à la loque en particulier, une longue correspondance s'établit entre l'apiculteur en question et l'auteur de ces lignes. Elle ne m'apprit rien quant à la cause initiale du mal, mais elle me permit cependant de suivre pas à pas sa marche rétrograde et me laissait même entrevoir sa disparition. Une de ces lettres éveilla ma curiosité. Notre homme avait naturellement parlé de ses ruches malades à tous les apiculteurs de sa connaissance et l'un d'entre eux, me disait-il, lui avait assuré que la loque pouvait se déclarer inopinément dans une colonie, sans autre motif que du couvain abandonné. L'idée n'avait pas été perdue ; comme une réelle génération spontanée, elle s'était implantée dans son esprit, d'autant plus profondément qu'on lui avait parlé de cas semblables au sien. La lettre en question ne parlait que de cela. Selon lui, la source du mal était là, elle était due à la génération spontanée ; il n'y avait plus de doute à avoir ; on me donnait même comme preuve le nom de l'auteur de cette trouvaille. J'ai conservé cette épître, avec d'autres spécimens que je sortirai à l'occasion ; c'est un chaud plaidoyer en faveur de la génération spontanée ; elle est même si persuasive qu'il s'en fallu et de bien peu que je ne sois converti.

J'avais promis de retourner voir les ruches malades. Ma visite fut quelque peu différée par des circonstances imprévues ; mais comme on m'assurait que le traitement continuait et que la maladie semblait en décroissance, j'étais un peu rassuré. Lorsque je pus enfin m'absenter, j'allai en premier lieu faire connaissance de l'apiculteur si fermement convaincu de la réalité de la génération spontanée. Je

l'avais déjà rencontré à plusieurs reprises, de sorte que les présentations furent vite faites. C'était un homme charmant, un causeur agréable, ayant beaucoup vu, beaucoup observé ; nous fûmes bientôt les meilleurs amis du monde. Comme nous parlions du rucher malade, je finis par recueillir certains indices qui me firent penser que la génération spontanée pouvait bien ne pas être seule fautive et qu'on avait bien pu quelque peu aider à y introduire la loque.

Ainsi j'appris que les ruches dans lesquelles la loque avait été découverte, avaient été achetées dans le rucher d'un amateur mort depuis peu, et que sa veuve cherchait à se défaire de ce qui lui restait encore. Il me prit aussitôt envie de voir ce rucher et même de me rendre acquéreur du solde, si le prix était avantageux ; mais ce n'était qu'un motif mis en avant pour me rendre sur les lieux. Quelques heures après, j'étais en présence des ruches dont on m'avait parlé. En route, j'avais profité d'un véritable cours sur la génération spontanée. Mon guide, qui avait reçu, un an ou deux auparavant, la visite du jury chargé de l'inspection des ruchers, avait entendu de ses oreilles, « ces Messieurs » dire que la loque peut se déclarer tout d'un coup dans une ruche, sans qu'elle soit amenée du dehors, simplement par le fait de l'abandon du couvain, survenant à la suite d'un brusque retour de froid. Il fallait bien croire que « ces Messieurs » étaient dans le vrai puisqu'ils avaient été choisis pour visiter tous les ruchers du pays. Est-ce que les explications de « ces Messieurs » avaient été bien comprises ; j'en doute un peu, mais ce que je sais bien, c'est que j'avais à mes côtés un partisan convaincu de la génération spontanée.

Il ne me fallut pas longtemps pour me rendre compte de la cause de la décadence de ce rucher ; elle était uniquement due à la loque. Lorsqu'une colonie périssait, on vidait simplement la ruche qu'on laissait en place avec l'espoir, sans doute, de la remplir avec le prochain essaim, sans se douter qu'on avait là un actif foyer d'infection. Les quelques ruches qui contenaient encore des abeilles n'avaient plus longtemps à vivre. Il va sans dire que mon désir d'acheter les ruches n'eut pas de suite, mais j'avais la clé du mystère. Mon cicerone qui, très probablement, avait un intérêt quelconque à faire vendre ces ruches, avait réussi à en faire acheter plusieurs à l'apiculteur de la plaine, en train de monter son rucher. Celui-ci, ne sachant rien de ce qui pouvait nuire à ses abeilles, avait cru faire une bonne affaire en achetant à bas prix quelques ruches dont il avait besoin. Il les avait peuplées sans les avoir désinfectées et la maladie s'était déclarée chez lui ; voilà ce que je me disais et ce qui me fut confirmé par la suite.

Pendant le retour j'essayai, mais en vain, de convertir mon compagnon à des idées plus modernes. Si je ne fus pas traité de retardataire et d'ignorant, il ne s'en fallut que de peu. Il n'y avait rien à faire, « ces Messieurs » l'avaient dit, c'était parole d'évangile.

Le lendemain, dûment désinfecté, je perdis également mon temps à vouloir convaincre l'apiculteur qui luttait contre le mal. Il m'avoua bien que les ruches dans lesquelles nous avions trouvé les colonies les plus gravement atteintes, provenaient du rucher de la montagne ; mais pour le reste je passais, je crois, pour un mystificateur. Comment aurait-il été possible qu'une ruche vide pût communiquer la loque aux abeilles dont on la peuplait ? C'était tout simplement impossible. J'offris, pour le convaincre, de loger des abeilles bien portantes dans une ruche que nous irions chercher au rucher en ruine ; mon offre fut repoussée et je dus battre en retraite.

En fin de compte, j'avais fait mon devoir en essayant d'éclairer ces individus. Comme saint Thomas, ils refusaient de croire ; je les laissai donc à leur erreur. Qu'importait du reste, la guérison des ruches malades paraissait assurée, il n'y avait qu'à continuer le traitement commencé.

J'ai appris depuis que, désarmant trop tôt, découragé peut être, notre apiculteur se relâcha et finit même par cesser tout traitement. La maladie, un moment maîtrisée, réapparut plus virulente, s'étendit peu à peu et finit par semer la mort où peu auparavant régnait la vie. Du magnifique rucher que je connaissais, il ne doit pas rester grand'chose.

L. FORESTIER.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les Fribourgeois vont se fédérer.

Les apiculteurs fribourgeois de langue allemande se sont réunis à Tavel le dimanche 3 avril. L'assemblée comptait aussi des délégués romands, entre autres M. Boni, président de l'*Abeille fribourgeoise*, qui a parlé en français de la nécessité pour les sections de travailler de concert. Pour donner suite aux idées présentées par M. Boni, deux délégués ont été désignés avec la mission de faire le nécessaire pour amener les différentes sections fribourgeoises à se grouper en une fédération cantonale.

L'assemblée a de plus décidé de participer à l'exposition de Lausanne.

Inauguration d'un musée apicole.

Les apiculteurs allemands avaient décidé en 1902, au congrès de Weimar, de créer dans cette ville un musée national d'apiculture. Ce musée a été inauguré le 9 avril, en présence des délégués de l'Etat et de la ville et d'un grand nombre d'apiculteurs.

Le musée apicole de Weimar comprend trois divisions : une division historique montre le développement progressif de l'apiculture sur toute la terre ; la seconde division expose le matériel et les méthodes de l'apiculture moderne avec tous ses perfectionnements ; la troisième division, enfin, comprend les moyens d'enseignement de la science apicole et servira aux cours organisés par l'association nationale.

Le chimiste avait raison.

Un seul recours a été présenté l'année dernière contre le résultat des expertises du chimiste cantonal argovien concernant l'application de la loi sur la police des denrées alimentaires. Il s'agissait d'un lot de 1600 kg. de miel que le chimiste déclarait être du miel étranger. Une contre-expertise fut ordonnée ; il y fut procédé à Bâle et le résultat fut en tout point conforme à celui d'Aarau.

L'apiculture à Hawaï.

M. Albert Judd, président de l'association des apiculteurs hawaïens, donne dans les *Gleanings* quelques détails intéressants concernant l'apiculture dans cet archipel. Nous en extrayons les lignes suivantes :

Les abeilles furent introduites aux îles Hawaï en 1857, et vers 1890 l'apiculture commença à prendre une peu d'importance. En 1907, les apiculteurs s'unirent en société. Ils ne sont pas très nombreux, puisque leur association ne compte que 37 membres, et encore se trouve-t-il parmi eux de simples amateurs ne possédant qu'une ou deux colonies. Mais ces 37 membres ont récolté en 1907 pour environ 150,000 fr. de miel et pour 30,000 fr. de cire. M. Judd pense que le nombre actuel de colonies pourrait être doublé et que la production s'élèverait facilement à 500,000 francs pour le miel et la cire.

Les Hawaïens dépensent annuellement 10 à 15 mille francs pour leurs ruches, outils apicoles et cire gaufrée qui leur sont fournis exclusivement par les Etats-Unis.

La loque et les autres maladies qui ravagent les ruchers d'Europe sont inconnues dans ce bienheureux pays. Une loi sévère protège d'ailleurs les apiculteurs contre l'introduction de ces maladies.

J. M.

PRIX DES MIELS

Le *Bulletin* du mois d'avril renferme un article intitulé : *Prix des miels*, dans lequel deux apiculteurs de la section de Cossonay reprochent au bureau de la Fédération des sociétés vaudoises d'apiculture d'avoir fixé le prix du miel trop bas, et surtout d'avoir livré la chose à la publicité.

Qu'il nous soit permis en premier lieu de faire observer aux auteurs de l'article en question qu'en agissant ainsi, le Bureau ne faisait que de se conformer aux ordres qui lui ont été donnés par l'assemblée des délégués du 21 février 1909.

La place nous manque pour répondre ici, Messieurs, à *tous* les points que vous avez soulevés dans votre correspondance. Disons seulement que vous vous placez à un tout autre point de vue que nous. Vous nous accusez d'avoir *déprécié*, d'avoir *poussé à une déchéance* ce produit *digne de la table des dieux et des gourmets de l'antiquité*.

Pardon ! ce n'est pas déprécier un produit que de chercher à le mettre à la portée de tous. Nous estimons, au contraire, ne vous en déplaise, que le miel n'est pas destiné uniquement à la table des dieux et à celle des gourmets, mais qu'il devrait avoir sa place sur toutes les tables, depuis la mieux garnie jusqu'à la plus modeste. Le jour où nous avons fait comprendre que le miel est un aliment et non seulement un remède, nous avons fait un grand pas pour l'écoulement de nos produits, même à un prix très rémunérateur. Le *pur nectar des jolies fleurettes de nos coteaux ensoleillés* n'est pas destiné seulement à ceux qui ont le privilège d'avoir une bourse bien garnie ; il doit être mis à la portée de tous.

Efforçons-nous de faire comprendre qu'il est plus avantageux, tant pour le budget que pour la santé, de faire emplette de quelques kilos de miel, plutôt que d'acheter des fruits, du sucre et du combustible pour fabriquer des confitures. Nous estimons que le prix de deux francs le kilo au détail est un maximum qui ne devrait jamais être dépassé, sauf pour les années exceptionnellement mauvaises, ce qui n'était pas le cas pour 1909.

Vous dites, Messieurs, que *les commerçants se sont basés, avec raison, sur le tarif des miels publié par la Fédération*. Comment se fait-il alors que ces mêmes commerçants, ayant payé le miel 160 francs les cent kilos, puissent l'offrir à un prix inférieur à celui-ci, lors d'une soumission dont nous ne voulons pas parler ici. Ils font peut-être comme certain marchand de bois qui payait les

fascines 20 francs le cent et les revendait 18 francs. C'est sur la quantité qu'ils s'en tirent ! La cause en est bien simple ; c'est que les négociants achètent du miel à un prix bien inférieur à celui que nous avons fixé. Il existe, en effet, beaucoup d'apiculteurs qui font du produit de leurs ruches un revenu accessoire. Ayant, à un certain moment, un pressant besoin d'argent, ils cèdent leurs produits au prix qu'on a bien voulu leur offrir.

En 1907, le Bureau de la Fédération n'était pas là pour gâter les prix. Cela n'a pas empêché plusieurs négociants lausannois de nous offrir 1 fr. 25 et même 1 fr. 20 du kilo de miel blanc. Ils nous disaient qu'ils avaient des clients qui leur en fournissaient à ce prix, tant qu'ils en voulaient, contre de la marchandise ou pour acquitter de vieilles dettes. Voilà quelle est la première cause de la mévente des miels.

L'idéal, ce serait que la Fédération puisse acheter ces petites récoltes qui sont ainsi lancées à vil prix sur le marché ; mais pour cela, il lui faudrait des capitaux, un local et un employé chargé de ce négoce. La chose n'est pas possible pour le moment.

Vous nous parlez encore, Messieurs, *d'un prix minimum raisonnable, convenu par tous les apiculteurs, et où toutes les sociétés romandes auraient donné leur adhésion*. Savez-vous ce qu'il en coûte de correspondre avec les diverses sections ? Ici, il faut réclamer trois fois un rapport ; là, il faut écrire sept lettres avant qu'on veuille bien nous retourner un bocal échantillon. Il est fort probable que dans ces conditions, il n'y aurait plus de miel à vendre au moment où nous aurions réussi à établir un prix minimum raisonnable. D'ailleurs, il y a beaucoup d'apiculteurs qui ne se rattachent à aucune section. Comment atteindre ces gens-là ; et de quels moyens userez-vous pour les forcer à ne pas vendre au-dessous de tel ou tel prix ? Tous ces clichés, genre discours de cantine : l'union fait la force ; entente générale, etc., etc., sont fort beaux, mais, hélas ! il y a loin de l'idéal à la réalité !

Vous dites aussi que *la nouvelle loi sur le contrôle des denrées alimentaires est notre sauvegarde*. Cela se peut. Toujours est-il qu'elle nous a joué un bien vilain tour, cette chère loi. Nous pensions, au début, organiser le contrôle des miels au prix de 70 centimes l'analyse ; maintenant, cela nous coûterait 7 fr. 50 par bocal ! Vive la loi, quand même ! !

Grens s/Nyon, avril 1910.

Au nom du Bureau :

Eug. DUBOIX,
secrétaire de la Fédération.

L. FONTANNAZ,
président.

EXPOSITION AGRICOLE, PRAGUE

La Société centrale du royaume de Bohême organise une exposition agricole qui doit avoir lieu à Prague, du 14 au 22 mai 1910. Les exposants d'autres pays y sont également admis. Pour plus de détails, s'adresser à l'Office central suisse pour les expositions, Zurich, Métropole.

(Communiqué.)

NOUVELLES DES RUCHERS

M. H. Favre, Cormoret, 26 mars. — L'hivernage s'est effectué dans de très bonnes conditions pour la presque totalité de mes colonies; des cinquante-trois mises en hivernage, toutes répondent à l'appel. Il n'y a pas trace de dysenterie et peu de mortes sur les plateaux.

Dès les premiers jours de mars, les reines ont commencé leur ponte, car on trouve aujourd'hui de belles plaques de couvain operculé prêt à éclore, il semblerait d'après ce couvain et la force des colonies que nous aurions une avance de dix à quinze jours sur l'année dernière.

Il faudra user de vigilance quant aux provisions, les cadres de miel mis en réserve seront les bienvenus; heureux les apiculteurs qui en font régulièrement une provision à la récolte.

M. Mahon, Courfaivre, 3 avril. — Malgré un beau soleil, il souffle une bise si froide et si forte que pour les abeilles c'est un vrai temps d'hiver. Le peu de pollen qui mûrit pendant le jour est emporté par le vent ou gelé la nuit suivante, de sorte que les abeilles ne sortent pour ainsi dire pas et ne rapportent rien. Je n'ai pas encore pu faire la première visite, je n'ai fait que jeter un petit coup d'œil en découvrant un peu les cadres.

M. Dulex, Panex-sur-Ollon, 8 avril. — Nous n'avons encore point de fleurs; il y a quelques jours déjà que les crocus pointent, mais ils ne peuvent pas sortir à cause des gelées. Le 6 et le 7, il a neigé jusqu'à la plaine, nous en avons encore à Panex, et en dessus de mille mètres on est en plein hiver.

Mais l'hivernage s'est bien passé, toutes mes ruches ont du couvain.

M. Mayor, Novalles, 8 avril. — L'hivernage s'est fait dans de bonnes conditions, grâce à une très bonne sortie des abeilles à fin décembre. Mes cinquante-deux colonies sont vivantes, une seule a eu un peu de dysenterie. Ma ruche sur bascule, mise en hivernage le 27 septembre, accuse, au 1^{er} avril, une diminution de 6 kil. 500. La consommation hivernale a été très irrégulière; quelques ruches sont encore abondamment pourvues, tandis que d'autres arriveront juste jusqu'à la fleur du cerisier.

BIBLIOGRAPHIE

Manuel de l'Apiculteur commençant. Guide pratique à l'usage des débutants pour la création et la conduite d'un rucher moderne, par Ernest Moret, apiculteur, officier du Mérite agricole. Prix : 1 fr. 25.

Comme le titre le dit, ce manuel, exclusivement pratique, veut guider l'apiculteur commençant, en lui donnant toutes les indications nécessaires à la création et à la bonne conduite d'un rucher. Le commençant n'a qu'à suivre à la lettre les instructions données et il peut être assuré du succès.

U. G.



Etablissement d'apiculture **ODIER & MEYER**, à Nyon
PIERRE ODIER, succ. **CÉLIGNY** p. Nyon

Jusqu'à épuisement du stock, **feuilles gaufrées**
(format *Burki-Jeker* seulement), à **5 fr. le kilo.**

— Commerce de **MIELS, ABEILLES, ESSAIMS, REINES** —

Colonies livrées en ruches prêtes pour la récolte.

RUCHES DADANT neuves et usagées.

Fabricant des Nourrisseurs, Enfumeurs, Voiles, Glissières
d'entrée, etc., système « Saudier ».

Pipes et voiles pour apiculteurs

PIPES avec tuyaux droits ou courbes, depuis fr. **1.50** à fr. **2.50**.

VOILES en tulle noir, à larges trous, qualité spéciale fr. **1.—**.

Envoi contre remboursement, par

A. PAHUD

à Correvon (Vaud).

Feuilles gaufrées en cire pure d'abeilles.

Outillage complet pour l'apiculture.

Ruches et accessoires.

Bocaux en verre.

FABRIQUE DE BIDONS ET BOITES A MIEL

DURAND Frères, Colombière, Nyon

—>☎ T É L É P H O N E ☎<—

Essaims naturels, abeilles italo-noires.

Essaim de 1.800 à 2 kg. — **18 fr.** du 15 au 31 mai. — **16 fr.** du 1 au 20 juin.

» 2.— à 3 kg. — **22 fr.** » » — **20 fr.** » »

Essaims expédiés franco contre remboursement.

Caissettes munies de leurs rayons à retourner franco.

S'adresser à **Léon ANDERSET, Cressier sur Morat.**